

A l'occasion de la visite d'Eric Besson en Guyane la Cimade alerte sur la situation des étrangers

La Cimade, qui accueille et accompagne les migrants et les demandeurs d'asile dans leurs démarches, souhaite à nouveau attirer l'attention du Ministre et de la société française sur les conditions d'accueil des étrangers en Guyane.

Près de 10 000 étrangers ont été reconduits en 2008.

En plus d'une **législation d'exception** envers les étrangers, les pratiques préfectorales et policières ne facilitent pas l'accueil des migrants.

D'abord, parce qu'il n'existe aucune structure d'accueil pour les demandeurs d'asile, qui se retrouvent alors à la rue. Il est ainsi urgent de réfléchir à l'accueil des demandeurs d'asile dans des conditions décentes.

Ensuite parce que les lourdeurs administratives et la difficulté d'accès aux soins que connaissent les étrangers, en Guyane et dans le centre de rétention administrative (CRA), rendent leur situation parfois dramatique.

Enfin, parce que les pratiques de reconduite, menées à grande échelle, sont humiliantes et dégradantes. La Cimade condamne le principe de l'enfermement des étrangers, au seul motif de l'irrégularité de leur séjour.

Comme en 2008, la Cimade a protesté plusieurs fois en 2009 contre **l'enfermement d'enfants** au centre de rétention administrative (CRA) de Cayenne-Rochambeau.

La Cimade s'élève toujours contre des mesures d'éloignement à répétition pour servir les objectifs chiffrés, **l'expulsion de personnes protégées** (parents d'enfants français, étrangers mineurs ou malades), et même de ressortissants français.

Parce que les particularités géographiques et démographiques de la Guyane ne devraient pas servir une législation particulière de plus en plus restrictive, **la Cimade continue de revendiquer :**

- **la fin du régime juridique dérogatoire pour les DOM.**
- **la création d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) en Guyane.**

Et, plus généralement :

- l'arrêt du placement en rétention des familles et des mineurs.
- l'arrêt de la politique des objectifs chiffrés de reconduite à la frontière.

La Cimade continuera d'informer la population guyanaise de cette situation d'exception inacceptable et à militer pour la défense des droits fondamentaux des étrangers et le respect de leur dignité.

La Cimade Outre-Mer • 2589 route de Montabo • 97 300 Cayenne

outre-mer@lacimade.org

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes. La Cimade, service œcuménique d'entraide, est une association régie par la loi de juillet 1901. SIRET 775 666 597 00049 SIÈGE 64, rue Clisson 75013 Paris TÉL 01 44 18 60 50 FAX 01 45 56 08 59 E-MAIL infos@lacimade.org SITE www.lacimade.org

Les conditions d'accueil des étrangers en Guyane

Le centre de rétention administrative de Rochambeau : des conditions toujours difficiles

Après son déclassement en local de rétention administrative (LRA) en mars 2007, le centre de rétention administrative (CRA) réhabilité, accueille les retenus dans des conditions difficiles.

Ainsi en 2008, le contrôleur général des lieux de privation de liberté s'est rendu en Guyane afin de visiter le CRA de Rochambeau. Des avis très critiques sur les pratiques policières ont été émis et de nombreuses décisions préfectorales ont été annulées car jugées illégales par le tribunal administratif, grâce à l'action des salariés et des bénévoles de la Cimade.

Les étrangers dorment toujours sur des tatamis sans draps. Le temps moyen de rétention est inférieur à 48h, couplée à une instruction stéréotypée, la défense des droits des étrangers est compromise, faute de passage devant le juge des libertés et de la détention.

En rétention, l'accès aux soins ne se réalise pas dans de bonnes conditions. La présence médicale quotidienne pourtant obligatoire au CRA est irrégulière.

Malgré l'intervention quotidienne de la Cimade au CRA, tous les retenus ne peuvent pas être vus et restent donc très mal informés de leurs droits (à un médecin, à un avocat, etc.). La question de la notification des droits et de l'interprétariat demeurent des problèmes récurrents, lorsque le retenu n'a pas droit à un interprète dans sa langue maternelle ou lorsque l'information se résume à un « signe là ! ».

Au contexte local déjà difficile, s'ajoute un contexte national d'incertitude qui complique encore plus l'activité des salariées qui interviennent au CRA.

Aucune structure d'accueil pour les demandeurs d'asile

La Guyane compte environ 300 demandes d'asile chaque année. Or aucune structure, type centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA), n'existe pour ces familles entières qui fuient leur pays, pour trouver refuge en Guyane. Ils sont contraints pour la plupart, de vivre dans des squats ou dans la rue.

Accès aux droits

A la préfecture, les lourdeurs administratives compliquent les démarches de régularisation, qui sont entamées par les migrants. L'accès au guichet et l'obtention d'un titre de séjour sont un véritable parcours du combattant. D'autant plus que les refus implicite de la préfecture sont quasiment systématiques.

La Cimade Outre-Mer • 2589 route de Montabo • 97 300 Cayenne

outre-mer@lacimade.org

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes. La Cimade, service œcuménique d'entraide, est une association régie par la loi de juillet 1901. SIRET 775 666 597 00049 SIÈGE 64, rue Clisson 75013 Paris TÉL 01 44 18 60 50 FAX 01 45 56 08 59 E-MAIL infos@lacimade.org SITE www.lacimade.org



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

**Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features**

e-Mer

L'humanité passe par l'autre

Actions de la Cimade en Guyane

Des bénévoles de la Cimade sont présents en Guyane depuis octobre 2005. Notre mission initiale était d'intervenir régulièrement au centre de rétention administrative (CRA) de Cayenne-Rochambeau.

Aujourd'hui, le groupe local compte une vingtaine d'adhérents bénévoles à Cayenne et à Saint Laurent du Maroni, ainsi que 3 salariées, deux chargées de la rétention et une de l'accueil de s demandeurs d'asile.

Nos missions principales sont :

- des interventions quotidiennes au centre de rétention administrative de Cayenne-Rochambeau
- la coordination d'une plateforme d'accueil et d'orientation pour les demandeurs d'asile et les réfugiés
- des permanences juridiques

La Cimade Outre-Mer • 2589 route de Montabo • 97 300 Cayenne

outre-mer@lacimade.org

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes. La Cimade, service œcuménique d'entraide, est une association régie par la loi de juillet 1901. SIRET 775 666 597 00049 SIÈGE 64, rue Clisson 75013 Paris TÉL 01 44 18 60 50 FAX 01 45 56 08 59 E-MAIL infos@lacimade.org SITE www.lacimade.org